

**SERVICE D'INVESTIGATION
D'ORIENTATION ET D'ACTION
EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT
« SIOAE 75 »**



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

5

**SERVICE D'INVESTIGATION D'ORIENTATION
ET D'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT
« SIOAE 75 »**

CONTACT :

ACCES :

SIOAE 75 Espace Pierre Baldini 6-8 rue Eugène Varlin 75010 PARIS Téléphone : 01.40.34.93.21 e-mail : .sioae75@avvej.asso.fr	MÉTRO : ligne 4 / 5 / 7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon RER : Magenta AUTOBUS : 26 / 46 / 54 Arrêt : Château-Landon
---	---

ACCUEIL :

Filles et garçons mineurs sur décision des Juges pour Enfants de Paris.

Effectif habilité :

- 178 mesures annuelles d'A.E.M.O.

MISSION :

Les mesures d'A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert) constituent un accompagnement éducatif pour des enfants mineurs demeurant dans leur famille mais pour lesquels des éléments de danger ont justifié l'ouverture d'une procédure d'assistance éducative visant à assurer leur protection. Ces mesures sont financées par le département de Paris.

L'activité se répartit sur l'ensemble des arrondissements de Paris.

On peut distinguer plusieurs modalités d'intervention :

- Les entretiens au Service
- Les visites à domicile
- Les contacts avec les partenaires
- Les accompagnements des jeunes et de leurs familles
- Les activités collectives de loisirs
- Les bilans et la rééducation orthophonique.

AGREMENT - HABILITATION :

- Justice
- Aide Sociale à l'Enfance

STRUCTURE :

Direction : Claude AMIEL

Chef de service : Brigitte DECROIX

Effectif : 1 psychiatre,
3 assistantes sociales,
6 éducateurs,
3 psychologues,
1 orthophoniste,
1 secrétaire,
1 comptable également chargée des dossiers des salariés,
1 agent de service

Seulement 8 salariés sur ces 19 personnes travaillent à temps plein.
TOTAL DES ETP : 14,27 ETP

RAPPORT D'ACTIVITE 2015 – SIOAE 75

Claude AMIEL – Directrice

Malgré les nuages qui s'amoncellent dans le ciel du secteur social et socio-éducatif, l'équipe du SIOAE 75 a pu traverser cette année 2015 de façon assez tranquille, en s'efforçant de consolider et d'améliorer son cadre de travail.

1. L'ACTIVITE

En 2015 le service a réalisé **66743** journées pour une habilitation de **64970** journées, soit un excédent de **2.73%**. La facturation du mois de décembre n'étant pas encore validée par la DASES, il est possible que le chiffre définitif diffère légèrement de cette estimation.

Au 31/12/2015, 188 mesures étaient en cours, cette file active résultait de 70 entrées et 67 sorties au cours de l'année.

Effectif au 31/12/2015	Entrées	Sorties
188	70	67

Répartition par âge et par sexe

AEMO en cours au 31/12/2015	0/2 ans	2/4 ans	4/6 ans	6/8 ans	8/10 ans	10/12 ans	12/14 ans	14/16 ans	16/18 ans
188 enfants 121 Garçons 67 Filles	7	14	24	20	12	25	26	31	29

64 % des mesures concernent des garçons et 36% des filles (dont le pourcentage est donc en légère augmentation par rapport à l'année précédente). La proportion des petits (moins de 6 ans) reste stable, la proportion des adolescents (plus de 14 ans) passe de 25 % à 32 % de l'effectif et les enfants de plus de 6 à 14 ans baisse légèrement (44%).

Répartition par cabinets et origine géographique des familles

CABINETS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	L	M	N	P
Arrondis ^{ts}	1/17/5	8/18	18	10/12	19	20	2/4/20	11/6	3/7	13	11/5	14/6	15	9
AEMO au 31/12/2015	1	46	22	13	38	8	3	21	4	8	9	13	2	0

- Les cabinets avec lesquels nous travaillons le plus restent ceux des arrondissements les plus chargés :
 - 11^{ème}
 - 18^{ème}
 - 19^{ème}
- Les enfants sortis en 2015 sont partis pour :
 - cessation du danger repéré (23%),
 - entrée en placement (26%), en grande majorité ces placements ayant pu être préparés, et 3 placements en urgence,
 - orientations vers une structure adaptée : 1 vers le SAPEJ et 1 vers l'ANRS
 - raison administrative (déménagement, accès à la majorité....) ,34%
 - impossibilité d'obtenir une collaboration minimale de la famille (16%)

2. LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

▪ **Les mouvements de personnel**

En 2015 l'équipe éducative et psychologique du SIOAE 75 est restée stable.

Les faits marquants ont été l'instabilité du poste de comptable et le départ en congé maternité puis en congé parental de la secrétaire ; cette absence s'est solutionnée par le retour en CDD de la secrétaire qui avait déjà effectué un remplacement l'année précédente lors d'un 1^{er} congé maternité. Cette solution a été appréciée, tant pour la stabilité du travail d'équipe puisque la professionnelle remplaçante connaissait très bien le poste, que pour ses qualités et l'engagement de sa personne.

Le service a plus pâti des mouvements sur le poste de comptable. L'aboutissement logique des problèmes déjà bien connus du financeur, a été le licenciement de la comptable en poste depuis 2011. Elle a saisi les Prud'hommes et l'affaire est toujours en cours en ce début d'année 2016. Elle a tout d'abord été remplacée dans l'urgence par une comptable de l'association partie récemment en retraite, et qui a accepté un CDD en cumul emploi-retraite pour assurer la comptabilité courante et la préparation du CA 2014. Ensuite se sont succédées deux comptables qui ont démissionné avant la fin de leur période d'essai pour des raisons financières, toutes deux, d'un niveau BTS, ayant perdu 1000€ au minimum par rapport à leur précédent salaire dans le privé. Cette situation illustre la difficulté que nous rencontrons pour recruter des personnels occupant ne fonction support. Notre convention ne leur propose pas aujourd'hui des niveaux de salaires en correspondance avec la charge de travail et les compétences qui leur sont demandées. Le fait de ne pouvoir reprendre leur ancienneté en totalité, ce qui au regard du métier qu'ils exercent n'a pas de sens, nous pénalise d'autant plus. A ce titre, notons que là où la convention était un plancher pour négocier le salaire des personnes que nous recrutons, elle est devenue un plafond. Il est regrettable que les conditions de reprise d'ancienneté en vigueur dans la convention collective 1966 et qui étaient à l'origine conçues comme des conditions « plancher » soient devenues des conditions « plafond », ce qui dépossède l'employeur de toute latitude de négociation faisant pourtant partie de sa fonction et de son pouvoir de décision...

▪ **La formation des jeunes professionnels**

L'équipe socio-éducative a accueilli en 2015 une stagiaire éducatrice spécialisée et une stagiaire psychologue. L'accueil d'une stagiaire psychologue constitue une nouveauté dans le service, et s'est avéré enrichissant, probablement parce que cette personne avait déjà une solide expérience dont elle a pu faire profiter l'équipe. Cette initiative, satisfaisante pour tous et en particulier pour le psychologue maître de stage, sera reconduite, toujours dans l'esprit de l'association de participer à la formation des jeunes professionnels (« jeunes » dans la fonction, mais pas obligatoirement dans l'âge....)

Par ailleurs, la directrice a volontairement, bien que provisoirement, laissé vacant le poste de contrat de professionnalisation, auparavant occupé par une jeune fille en cursus de comptabilité ; l'instabilité de la fonction comptable dans le contexte ci-dessus exposé ne paraissait évidemment pas offrir les garanties requises pour la formation d'un ou d'une jeune. Cette vacance d'un an a permis également de dégager d'autres alternatives : l'hypothèse d'un recrutement sur ce poste d'un jeune en formation de coordination de micro-projets et en capacité de rechercher des financements adéquats a été émise. Si elle s'avère trop difficile à réaliser, et après stabilisation de la fonction de comptable unique dans le service, le retour au recrutement d'un aide comptable en formation pourrait s'imposer, d'autant que la fonction comptable est très chargée et est appelée à terme à reprendre la facturation, toujours tenue par le secrétariat.

▪ **Les entretiens professionnels et la formation**

L'année 2015 a vu la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation. Après la formation des cadres suite aux dispositions prises par le siège associatif pour que cette mise en œuvre se fasse dans les meilleures conditions possibles, les entretiens

professionnels de tous les salariés du SIOAE 75 ont pu être menés avant la fin de l'année. Ils représentent un moment privilégié où cadres et non cadres prennent le temps de faire un point sur la carrière de chacun, ses projets, ses aspirations et les moyens d'atteindre les buts fixés. Malheureusement la réorganisation des financements dédiés à la formation et mal adaptée aux besoins spécifiques de notre secteur, diminue significativement les enveloppes, ce qui complexifie d'autant les moyens de réalisation des projets professionnels élaborés dans les entretiens, et risque d'avoir un impact négatif sur la possibilité pour les salariés de se projeter de façon réaliste et motivante dans l'avenir. Toutefois, après des mois d'incertitude, le plan de formation élaboré pour 2015, et qui avait reçu l'assentiment des représentants du personnel au comité d'entreprise, a enfin pu se réaliser.

En particulier, une formation collective sur le génogramme et les liens intergénérationnels a été organisée au COPES. Si la plupart des professionnels avaient déjà acquis des notions sur le sujet, il n'était pas inutile de revenir sur certaines notions théoriques et l'outil du génogramme à la lueur de la pratique éducative en AEMO où les effets des dysfonctionnements, voire des pathologies des générations précédentes, produisent des effets nocifs sur les enfants dont s'occupe l'équipe.

Par ailleurs, et sans attendre les financements désormais très restreints du plan de formation, d'autres actions de formations collectives ont été expérimentées :

- Une formation à la petite enfance, engagée en 2014, s'est poursuivie en 2015 ; elle a été animée par le Dr MORISSEAU, pédopsychiatre spécialisée depuis de nombreuses années sur cette thématique, et qui a su faire profiter l'équipe de la richesse de son expérience clinique ; il s'agissait en particulier de revisiter les effets de certaines pathologies maternelles sur la relation mère-enfant et le développement du nourrisson.
- Des formations en interne : en tant que cadres techniques, le psychiatre et les psychologues du service ont animé tour à tour des communications théorico-cliniques sur les principales catégories de psychopathologies, repères théoriques à partir desquels les travailleurs sociaux ont pu associer sur les situations connues dans leur pratique. Pour ne pas multiplier les temps de réunion/formation au détriment des réunions de synthèses hebdomadaires, et conserver un juste équilibre, le calendrier de ces séances s'échelonna sur 2015 et 2016.
- Suite aux préconisations de la DASES venue procéder en 2014 à un audit, une formation collective à la bientraitance a été organisée avec le COPES. Cette formation visait à partir de situations concrètes déjà expérimentées, à affiner le délicat positionnement des professionnels qui doivent pouvoir en même temps se mettre à l'écoute de l'enfant en difficulté, et guider ou contenir avec bienveillance des parents souvent peu en capacité de percevoir les besoins spécifiques de leur enfant et d'en tenir compte. Ce double positionnement chez le professionnel apparaît souvent paradoxal et l'oblige à une distanciation psychique avec ses propres affects, qu'il lui faut d'abord repérer et accepter, pour agir avec la neutralité attendue de lui. Cette formation a été aussi l'occasion de revisiter synthétiquement les grandes catégories psychopathologiques.
- Enfin, les séances d'analyse de la pratique se sont poursuivies en 2015 au rythme d'une séance par mois et demeurent indispensables aussi bien à la qualité de l'élaboration qu'à la santé des travailleurs sociaux, « en première ligne » dans la relation difficile avec les familles. Cette analyse de la pratique, temps de pause, de prise de distance, de réflexion et d'analyse dans le rythme trépidant de l'action éducative, permettant aux professionnels de travailler les

affects intenses générés par ce travail relationnel à visée éducative, constitue le meilleur rempart contre les risques de passage à l'acte, le burnout, l'épuisement psychique. Il se place au 1er plan des outils de prévention des risques psycho-sociaux.

Plusieurs salariés du SIOAE 75 ont pu bénéficier en 2015 du séminaire associatif sur la thématique très actuelle des normes, règles, lois et des repères qu'ils représentent (ou non) pour l'action éducative, et échanger à cette occasion avec des collègues qu'ils ont rarement l'occasion de rencontrer.

Des formations collectives transversales ont été organisées en 2015 entre les 3 services de l'Espace Pierre Baldini, contribuant à la connaissance mutuelle des uns et des autres : formations à la sécurité incendie et aux 1ers gestes de secours au travail, rassemblant toutes les fonctions.

▪ **La réflexion institutionnelle**

C'est une dimension, qui, sans être prépondérante en dehors des moments de crise, appelle néanmoins une vigilance permanente et fait partie intégrante des préoccupations d'un service, car elle contribue aussi bien au bien-être des professionnels et à leur sécurité psychique, qu'à la qualité de leur travail.

Lors de réunions institutionnelles ont été particulièrement travaillées :

- L'articulation entre travailleurs sociaux et secrétariat, surtout dans la préparation de l'envoi des rapports.
- L'articulation entre travailleurs sociaux et psychologues (et psychiatre) : après débats animés, décision a été prise d'abandonner le principe de la désignation d'un « psy » pour chaque enfant, car, au-delà d'un souci d'équité louable dans son principe, ce fonctionnement était générateur de beaucoup de tensions pour les « psy », l'ETP global dont est doté le service n'y suffisant pas. Les « psy » se sont donc vus attribuer des « quotas » de dossiers dans lesquels ils ont à intervenir en direct, proportionnellement à leur ETP, la décision de faire intervenir directement un « psy » dans une situation familiale revenant exclusivement aux cadres (CSE et directrice), après évaluation en équipe sur les enjeux et les modalités de cette intervention.
- Par ailleurs, la direction a décidé de la mise en place de permanences éducatives un jour par semaine pour ne pas laisser la secrétaire seule face à la gestion des appels téléphoniques relatifs aux situations des enfants suivis et de leur famille, lors de l'absence des cadres, du fait de leur temps partiel et des réunions associatives.

▪ **Les instances représentatives du personnel et la révision du DUERP**

Porté par une grande rigueur de l'élue titulaire, le conseil d'établissement a fonctionné très régulièrement.

En particulier le DUERP, élaboré avant le déménagement du service, et incluant les risques psycho-sociaux, a été revisité avec le concours du médecin du travail qui, à cette occasion, a réalisé une visite de l'ensemble des locaux du site parisien de l'AVVEJ.

3. S ACTIVITES POUR LES JEUNES, LE PARTENARIAT ET LES PROJETS

- **L'atelier d'arts plastiques**

Centré cette année sur le thème de la transformation et la renaissance des objets, il a donné lieu en juin à une exposition publique très appréciée, dans le cadre de la poursuite du partenariat engagé les années précédentes avec le Théâtre Mouffetard qui est devenu le Théâtre de la Marionnette, dirigée par Mme BERTOLA. La présentation des objets réalisés a été mise en valeur par l'animation des mobiles présentés sur la scène avec un jeu d'ombres et de lumières, et l'accompagnement de musiciens (Jérémy NATTAGH et Adèle B). Tout au long de l'année les 11 enfants participants ont bénéficié des conseils de Michel OZERAY, scénariste et créateur de marionnettes. Les enfants se sont impliqués dans la réparation et la réutilisation d'objets divers, qu'ils ont ré-agencés en les transposant dans un contexte totalement différent de leur contexte habituel d'utilisation, créant ainsi des scènes familiales, ou de voisinage pittoresques et touchantes ; la thématique du bébé en souffrance a été particulièrement remarquée dans la mise en scène pourtant totalement libre, de quelques poupons. Mais d'autres scénarios ont révélé plus d'optimisme.

La mise en scène et l'animation d'objets (production de mobiles surprenant par leurs qualités esthétiques) permettent de travailler avec les enfants les dimensions plurielles de l'espace, du volume et du mouvement, qui sont moins prégnantes dans la peinture de tableaux ; il s'agissait donc d'une expérience nouvelle pour cet atelier.



- **L'atelier pâtisserie**

Cette année 2015, l'atelier a pu s'autonomiser en obtenant du financeur un budget de fonctionnement propre, bien que modeste (800€) mais qui lui permet de se détacher de l'atelier d'arts plastiques dont il partageait le budget depuis sa création.

Cet atelier, animé conjointement par une éducatrice et une assistante sociale, répond à plusieurs objectifs : pédagogique, éducatif et préprofessionnel. Il a fonctionné au rythme d'une fois par mois, avec 6 enfants de 5 à 15 ans, cette mixité d'âge n'étant pas du tout un obstacle, contrairement à ce qu'on pourrait en penser a priori. Il s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des collègues référents des jeunes.

Déroulement de l'atelier : accueil des enfants, rappel des règles d'hygiène et de fonctionnement, choix des recettes (capacité de négociation dans le groupe) , inventaire des ingrédients et liste des courses à prévoir (capacité d'anticipation) , préparation du matériel, respect des étapes de réalisation des recettes. Puis dégustation avec les professionnels présents sur le site, et les parents, assurant aux enfants la reconnaissance sociale de leurs jeunes talents.

Nous avons effectué deux ateliers ponctuels dans l'année, durant les périodes de vacances scolaires, afin d'ouvrir le groupe à des enfants ou adolescents qui souhaitaient « s'essayer à la pâtisserie », ou même, qui avaient le projet de s'orienter vers les métiers de la restauration (c'était le cas de deux jeunes élèves de 3^{ème}). Durant

les vacances scolaires de décembre 2015, nous sommes allés dans une cuisine privatisée. Cet atelier à l'Annexe Kangourou à Paris dans le 10^{ème} arrondissement était dirigé par un grand chef. 6 jeunes de 8 à 15 ans y ont participé. Les jeunes ont pu pratiquer la pâtisserie dans une grande cuisine qui offrait un cadre adapté aux jeunes pâtissiers en herbe (plan de travail, matériels, espace...) et y effectuer des découvertes gustatives : fleurs et fruits inconnus d'eux. L'un des jeunes après avoir montré ses talents, a pu bénéficier d'un stage dans un restaurant parisien qui pourra se transformer en contrat d'apprentissage. Un contact privilégié a ainsi été établi entre le SIOAE 75 et des professionnels de la cuisine, préalable à l'instauration d'un partenariat ...



▪ **Les sorties collectives**

Cette année 2015, un partenariat a été établi avec la Fondation du Paris Saint Germain ; l'objectif en était de permettre à des adolescents férus de football d'assister à de grands matchs au Parc des Princes. Quatorze jeunes garçons et filles, accompagnés de 3 éducatrices, ont ainsi pu assister au match Paris-Saint-Germain-Caen en mars 2015. Cette sortie leur a été bénéfique, car elle leur permettait à la fois de s'extraire de leur quartier, de découvrir le football, et de pénétrer un espace public comportant une dimension festive, qu'aucun d'eux n'avait eu l'opportunité de connaître. Un autre match en avril 2015 a permis à 7 autres jeunes d'assister à une rencontre de la coupe européenne de football féminin : Paris Saint-Germain /Glasgow. L'accompagnement était assuré par une assistante sociale et une stagiaire psychologue écossaise. Là encore ce fut l'occasion d'aborder la question du genre dans le sport ainsi que dans le quotidien des relations entre pairs. Depuis cette sortie, deux jeunes filles ont intégré l'équipe de football de leur collège.

D'autres activités collectives ont été programmées autour de la découverte de la ville, et de son histoire. C'est ainsi qu'un groupe d'enfants est allé visiter le musée de l'Air au Bourget : sensation garantie dans le cockpit face au simulateur de vol ! De quoi nourrir des rêves, des désirs, des passions. Mais plus concrètement, de quoi aussi donner à voir les métiers de l'aéronautiques pour nos jeunes confrontés à la question de leur orientation !

▪ **Le partenariat culturel avec le Théâtre de Chaillot :**

Situé dans un lieu exceptionnel de la capitale, le théâtre peut accueillir chaque soir jusqu'à plus de 1600 spectateurs dans ses trois salles. Son grand foyer qui fait face aux fontaines du Trocadéro, à la Tour Eiffel et au Champs de Mars, offre de jour comme de nuit l'une des vues les plus célèbres du monde.

Pour mémoire deux sorties collectives avaient été organisées en 2014 pour emmener les jeunes à des spectacles, suivis d'un temps d'échange avec les acteurs ; très intéressés, les enfants ont posé beaucoup de questions, non seulement sur le contenu du spectacle, mais aussi sur les jeux de scène, le matériel, et une rencontre ultérieure a permis de revenir à distance sur les émotions ressenties.

En 2015 d'autres adolescents ont assisté à une comédie musicale dansée à laquelle ils ont été très sensibles.

Par ailleurs, une 4^{ème} sortie a été proposée en fin d'année aux familles (parents et enfants) : il s'agit d'un spectacle de danse de José Montalvo.. A l'issue du spectacle, les parents et les enfants ont pu discuter entre eux. Les retours ont été plutôt positifs :

« - *c'était beau...*

- *ça m'a plu, je n'étais jamais venue dans un endroit comme celui-là... »*

Il nous a été proposé à l'issue du spectacle de pouvoir bénéficier d'un atelier Hip-Hop dans le théâtre de Chaillot avec un des danseurs de la troupe de Montalvo.

Cet atelier a eu lieu un mercredi après-midi. Nous avons accompagné un groupe de 9 jeunes tous intéressés par une initiation au hip-hop.



- **Visite des Juges des Enfants**

En 2015 nous avons accueilli plusieurs magistrats du Tribunal pour Enfants, à qui nous avons pu présenter les nouveaux locaux. Les échanges ont porté essentiellement sur les attentes réciproques, et surtout sur l'articulation de nos fonctions respectives, des champs judiciaire, éducatif et thérapeutique dans les situations délicates de certains jeunes qui se mettent en danger ou mettent les autres en danger, sans que la famille soit en capacité d'intervenir. Les informations échangées ont permis une certaine clarification des rôles et champs d'action de chacune des institutions concernées (Tribunal, Police, Justice, Hôpital, AEMO).

- **Partenariat socio-éducatif de territoire**

Une rencontre avec la conseillère d'arrondissement du X^{ème}, en charge de la petite enfance et de la protection de l'enfance, nous a permis à la fois d'accroître notre visibilité sur l'arrondissement et de recueillir des informations précieuses pour répondre aux besoins des familles que nous suivons.

Depuis septembre 2015, la cheffe de service est devenue membre permanent de la Commission de prévention et protection de l'enfance et de la famille du 19^{ème} arrondissement, ce qui nous donne aussi un ancrage sur un autre arrondissement que celui de notre site.

Préoccupés par la problématique adolescente qui demande une disponibilité importante, et un rythme d'interventions intensif, ainsi que par le devenir des jeunes adolescents que nous suivons lorsque l'accès à la majorité met fin à notre intervention, nous avons organisé un échange avec l'équipe de l'ANRS, en charge des AED et des AEMO Jeunes Majeurs sur Paris. Nous prévoyons en 2016 de renouveler cette expérience avec l'ANEF.

Le partenariat avec les CMP n'est pas toujours satisfaisant, les délais d'attente pour les nouvelles prises en charge sont souvent très longs et la communication peu fluide. Dans le cadre de nombreux suivis éducatifs, l'indication de prise en charge psychothérapeutique est posée. Cette année nous avons pris le parti d'aller rencontrer le plus souvent possible les équipes médico psychologiques dans leurs CMP, accompagnés du pédo psychiatre et des psychologues du service, afin de présenter une situation en amont du démarrage de la prise en charge thérapeutique de l'enfant. Ce préalable favorise des échanges entre l'éducatif et le soin pour les familles et les enfants, et permet d'optimiser une orientation mieux concertée.

- **Les micros-projets**

Trois micro-projets élaborés fin 2014 n'ont pu se concrétiser faute de financements. Mais par ailleurs le financeur a accepté à titre expérimental (4 mois) l'ouverture d'un espace d'entretiens familiaux certains samedis matin. La réponse à notre budget prévisionnel ne nous étant parvenue que début décembre 2015, ce projet ne pourra se réaliser qu'en 2016. Il fait suite à une préconisation de la DASES, consécutive à son audit 2014, d'ouverture du service sur des temps de week-end.

4. VIGNETTE CLINIQUE ILLUSTRANT L'INTÉRÊT POUR LES ENFANTS DE LA COLLABORATION ENTRE ORTHOPHONISTE ET TRAVAILLEUR SOCIAL AU SIOAE 75

M. est un jeune garçon âgé de 14 ans. En 2012, sa situation est signalée par des services sociaux pour des faits de maltraitance physique que M. subirait à son domicile. Après différentes enquêtes et interventions, de nombreux suivis (éducatifs, psychologiques et autres) sont mis en place pour lui.

Il a fallu s'armer de patience, de persévérance et de créativité pour pouvoir instaurer, au fil des mois, une relation de confiance avec M. Les professionnels ont coutume de qualifier ce garçon d' « attachant » ; il est vrai qu'il a dans son regard cette interrogation permanente, cette envie de faire confiance, cette recherche d'attention qui ne laissent personne indifférent. M. est un garçon qui a été écorché par un conflit parental, une place particulière dans sa fratrie, des ruptures incessantes, un déracinement géographique brutal, qui ont eu pour conséquence un extrême manque de confiance en lui, en les adultes et en les autres de façon générale. C'est pourquoi il faut d'abord apprivoiser M., ne pas tourner autour du pot avec lui. Il a besoin de savoir à qui il a à faire avant d'envisager quoi que ce soit.

Pour rassurer M., nous avons dû clarifier d'emblée nos intentions de travail et sans cesse les lui rappeler. Avec lui, plus particulièrement encore, nous avons dû dire ce que nous allions faire et faire ce que nous avons dit. Il nous a mis à l'épreuve pour savoir s'il pouvait nous faire confiance.

M. teste tout le monde. Mais à l'école, malgré sa scolarité en enseignement adapté (SEGPA), sa méfiance relationnelle n'est pas du goût de tous les adultes et encore moins de ses camarades. Forcément, ils ne sont pas au courant de tous ses maux et souffrances. Alors nous avons tenté de lui faire comprendre cela, et M. a progressivement fourni des efforts pour y remédier. Son comportement s'en est amélioré ; probablement les consultations psychologiques au CMP l'aident aussi ; l'ethnopsychiatrie l'aide à savoir d'où il vient et qui il est. Chacun de ses interlocuteurs privilégiés tente de jongler entre postures maternante et cadrante. Ce que recherche M., c'est la sécurité, la fiabilité ; il nous force à nous replonger dans la psychopédagogie de la petite enfance et ses concepts fondamentaux.

Pour en revenir à sa scolarité, elle n'est pas simple. Seulement en 4^{ème} SEGPA et déjà renvoyé de 4 établissements pour sa difficulté à gérer toutes les émotions qui l'animent. Comment pouvons aider M. à renouer avec l'institution scolaire ?

Nous avons profité de notre chance de pouvoir faire intervenir une orthophoniste au sein de notre service d'AEMO.

Un bilan orthophonique a été fait le 12/12/2014 et a mis en évidence les difficultés d'apprentissage suivantes :

- Expression orale : difficultés d'accès à la compréhension et à l'utilisation du langage oral élaboré.
- Expression écrite : lecture, transcription, segmentation des mots, compréhension.
- Défaut d'attention et de concentration qui pénalise M. dans sa capacité à réfléchir, analyser et mémoriser.

Après ce bilan, une rééducation orthophonique a commencé en mars 2015. S'est notamment mis en place un véritable soutien à la scolarité, un espace de remobilisation pour M. facilité par une relation individuelle privilégiée.

Les débuts ont été difficiles : M. ne vient pas à ses séances, se montre agité dans son comportement et ses propos, teste et provoque beaucoup l'adulte.

Puis, il commence à venir régulièrement à partir du mois de mai : il est maintenant toujours à l'heure et présent le plus souvent. Il apprécie la relation duelle et le lien tissé avec lui est de bonne qualité.

M. parle beaucoup et pose de nombreuses questions. Il est curieux, tout l'intéresse. Il semble avoir besoin de ce temps d'échanges spontanés parallèlement aux activités plus scolaires. Il sait qu'il peut interroger sur tout ce qui le préoccupe, y compris sur des sujets personnels qu'il n'aborde peut-être pas avec sa famille (questions d'ados, ses origines, son histoire...). La relation avec l'orthophoniste du service est donc basée sur la confiance et M. apprécie l'intérêt qu'elle lui porte

M. reste toujours un peu provocant mais il s'est « posé », et il cherche aussi à faire plaisir. Il se montre courageux face au travail et ne râle jamais, même quand la tâche est difficile. Il fait de son mieux.

La rééducation orthophonique au sein du service d'AEMO permet :

- De mettre en place et d'assurer un suivi sur le long terme : beaucoup de rappels et d'encouragements ont été nécessaires au début mais notre persévérance et notre disponibilité lui ont permis d'accepter petit à petit la prise en charge et de se l'approprier.
- De considérer la problématique de ce jeune dans sa globalité. Les temps de recadrage, de rappel des règles, quand cela est nécessaire ainsi que les temps d'échanges libres permettent d'apaiser M. qui est très réceptif et demandeur de cette attention que nous lui portons.
- De croiser nos regards pluridisciplinaires en temps réel et d'échanger nos informations de façon efficace, sans perte de temps, la communication étant facilitée par le cadre interne commun du service.

Le cadre de cette pédagogie différenciée permet une souplesse où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que M. retrouve l'envie, l'intérêt d'apprendre. Cette approche pédagogique privilégiée est centrée sur le jeune afin de mobiliser toutes ses potentialités. Elle favorise la prise en charge par le jeune lui-même de ses propres ressources.

La relation de confiance et la sécurité apportées par ce cadre favorisent l'estime de soi, l'intérêt pour la découverte, la motivation, le plaisir. Il s'agit là de préalables indispensables aux situations d'apprentissage. Tout cela a permis à M. d'accéder à une restauration de son image et de se renarcissiser. Retrouvant confiance en lui, il devient progressivement moins méfiant envers l'adulte, accepte l'aide de celui-ci, et déploie de réels efforts pour obtenir une réussite en laquelle il ne croyait plus.

La relation qui existe entre l'« enseignant » et l'« élève » exerce, on le sait, une influence sur l'apprentissage des savoirs, mais c'est encore plus flagrant pour les jeunes que nous accompagnons et qui sont en situation de grande fragilité.

5. LES QUESTIONS TECHNIQUES

▪ la facturation

Si, à la différence des années précédentes la facturation a pu se faire régulièrement, cela est dû en grande partie à la persévérance de la secrétaire Madame GONZALEZ, qui a su avec habileté et ténacité, tisser une collaboration étroite tant en direction des interlocuteurs d'AXAPA (gestionnaire du logiciel GESSI) que des gestionnaires de la DASES. Elle a eu à mobiliser les uns et les autres pour solutionner plusieurs problèmes techniques qui ont encore bloqué cette année le processus de facturation.

Mais en fin d'année, non seulement la facturation était à jour, mais encore les factures étaient payées, ce qui a permis d'assainir la trésorerie du service et contribué à la stabilité de celle de l'association.

▪ Les locaux et le « vivre ensemble »

Animé par la directrice du SIOAE 75, le Comité de Suivi de l'Espace Pierre Baldini s'est réuni régulièrement, même si en raison des contraintes personnelles et professionnelles des uns et des autres, il n'a pas été possible de travailler avec les mêmes participants d'une réunion à l'autre. Le groupe est resté ouvert, le principe essentiel étant la représentation de chacun des 3 services dans l'instance et l'engagement des membres présents à faire le lien avec leurs équipes respectives.

Ce comité sera reconduit en 2016. Le bilan effectué a en effet montré son utilité sur plusieurs plans :

- Le Comité a fonctionné depuis + de 2 ans comme instance d'échanges entre les 3 services, et à ce titre il répondait à un besoin : expérimenter la coexistence dans un lieu commun sans perdre ses repères identitaires. Il a aidé à apaiser les rivalités. C'est une étape nécessaire pour véhiculer à l'extérieur, sur Paris, une identité associative.
- Il a traité un certain nombre de questions relatives au site et qui ne pouvaient donc être résolues par l'un ou l'autre des 3 services, en identifiant les problèmes, et en proposant des solutions sur lesquelles les 3 directrices ont eu à se prononcer :
 - Les modalités d'accueil différencié des publics
 - La délimitation, la décoration, les modalités d'utilisation des espaces communs
 - La visibilité de l'AVVEJ sur Paris et en particulier l'organisation d'une journée Portes ouvertes à destination des partenaires des 3 services
 - En matière d'hygiène : le nettoyage des toits, des sols, des cuisines
 - L'usage de la cour interne, les relations de voisinage
 - En matière de sécurité : les formations, les procédures...

- Les dysfonctionnements des équipements : ascenseur, porte d'entrée, ventilation, éclairage, chauffage, température de l'eau : sur ces problèmes structurels il s'agissait plus d'échanges d'informations que de solutions à proprement parler, car elles n'étaient pas de son ressort
- Le partage d'outils : création de fichiers partagés par les 3 services : le « Commun EPB ».

A compter de 2016 ce Comité de suivi devrait laisser place sur certains problèmes à la création d'un CHSCT. Néanmoins les 2 instances cohabiteraient car elles n'ont pas la même vocation.

Parallèlement une instance décisionnaire s'est créée en 2015 : un comité de coordination de l'Espace Pierre Baldini, réunissant les 3 directrices, le directeur général et le directeur général adjoint. L'absence de moyens budgétaires autorisant des fonctions support (intendance ou économat et agent d'entretien) sur le site constitue un réel handicap car les problèmes de locaux, de relations avec un syndic aux abonnés absents, de réactivation des entreprises qui opposent une résistance passive épuisante aux donneurs d'ordre, s'avèrent chronophages pour les directrices, déjà toutes trois surchargées par des tâches du ressort direct de leur fonction et manquant de disponibilité pour y faire face.

6. LA GESTION BUDGETAIRE 2015

La réception tardive du budget accordé (9 décembre 2015) a complexifié la réalisation des investissements prévus dans les locaux du SIOAE 75 mais les projets ont finalement pu se concrétiser.

L'accent a été mis sur les moyens de communication, indispensables à la fluidité de la communication : installation du WI-FI, renégociation de la téléphonie fixe et mobile, création de boîtes mails partagées pour les bureaux des travailleurs sociaux et des psychologues.

Par ailleurs du mobilier et des tissus ont été choisis pour améliorer la présentation de la salle d'attente du service.

Enfin, suite a été donnée à un devis remplaçant l'actuel boîtier de sonnette extérieur par un boîtier comportant 3 sonnettes (au lieu d'une seule) de façon à ce que chaque service puisse gérer l'accueil de son propre public sans déranger les deux autres.

Claude AMIEL. Directrice

Avec la collaboration de :

Brigitte DECROIX Cheffe de Service
Vanessa RAÏS Educatrice Spécialisée
Hélène MOREAU Orthophoniste

Fabienne BLADIÉ Assistante Sociale
Brigitte LAMANDE Assistante Sociale
Nadia BOUCENNA Educatrice Plasticienne

**SERVICE D'INVESTIGATION D'ORIENTATION ET D'ACTION EDUCATIVE
EN MILIEU OUVERT « SIOAE 75 »**

Espace Pierre BALDINI – 6/8 rue Eugène Varlin – 75010 PARIS

Courriel : sioae75@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr